



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

foyers ruraux

Question écrite n° 68497

Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'inquiétude exprimée par les foyers ruraux de Meurthe-et-Moselle concernant la baisse annoncée des subventions allouées à leur Fédération nationale. En effet, la convention qui liait le mouvement des foyers ruraux au ministère de l'agriculture n'a pas été reconduite en 2004. Ainsi, la subvention découlant de ce partenariat est menacée d'une baisse considérable pouvant atteindre 75 %. Aussi, les 43 emplois subventionnés par le fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJED) répartis sur l'ensemble du territoire sont-ils directement menacés. On rappellera le rôle important que les 3 000 foyers ruraux, présents à toutes les échelles du territoire, jouent en matière d'animation rurale, de développement sportif et culturel, de participation à l'aménagement rural et de cohésion sociale. Compte tenu de ces différents éléments, elle souhaiterait savoir quelle mesure peut être envisagée pour permettre à ce mouvement de pérenniser et de développer son engagement à maintenir le lien social et culturel.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68497

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6345

Question retirée le : 26 juillet 2005 (Fin de mandat)